

**ENTREPRISE TERNOISE DE CARRELAGE**  
Société par actions simplifiée  
au capital de 250 000 euros  
Siège social : Chemin Blanc Rue de Tergnier  
02800 BEAUTOR

322 836 636 RCS SAINT QUENTIN

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE  
DU 23 FEVRIER 2026**

**Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 août 2025**

**DEUXIÈME RÉOLUTION**

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 août 2025 s'élevant à cent quatre-vingt-dix-huit mille huit cent quarante-huit euros et dix centimes (-198.848,10 €) de la manière suivante :

Au compte « Autres Réserves » : -198.848,10 euros  
qui s'élève ainsi à 68.027,29 euros.

**Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 23/02/2026**

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme  
Le Président

Domenico ZANGARE



# COMPTES ANNUELS

Période du 01/09/2024 au 31/08/2025

SAS E.T.C.  
Chemin Blanc  
02800 Beautor  
NAF : 4333Z-  
Siret : 32283663600025



6 place du brouage  
02300 CHAUNY

Tél. 03 23 40 28 55

Fax. 03 23 40 28 50

Web. [www.fcncn.fr](http://www.fcncn.fr)

 **SOMMAIRE**

<b>Comptes annuels</b>	<b>2</b>
Bilan	3
Compte de résultat	5
Annexe	6

# **Comptes annuels**

## Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/08/25	Net au 31/08/24
<b>ACTIF</b>				
<b>CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
<i>Frais d'établissement</i>				
<i>Frais de recherche et de développement</i>				
<i>Concessions, brevets et droits assimilés</i>	2 754	2 754		
<i>Fonds commercial</i>				
<i>Autres immobilisations incorporelles</i>				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
<i>Terrains</i>				
<i>Constructions</i>				
<i>Installations techniques, matériel et outillage</i>	20 768	20 743	25	502
<i>Autres immobilisations corporelles</i>	153 686	135 646	18 040	33 150
<i>Immob. en cours / Avances &amp; acomptes</i>				
<b>Immobilisations financières</b>				
<i>Participations et créances rattachées</i>				
<i>Autres titres immobilisés</i>	10 667		10 667	10 663
<i>Prêts</i>	2 700		2 700	5 050
<i>Autres immobilisations financières</i>	300		300	300
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>190 875</b>	<b>159 143</b>	<b>31 732</b>	<b>49 665</b>
<b>Stocks</b>				
<i>Matières premières et autres approv.</i>	130 850		130 850	226 155
<i>En cours de production de biens</i>	67 022		67 022	74 239
<i>En cours de production de services</i>				
<i>Produits intermédiaires et finis</i>				
<i>Marchandises</i>				
<b>Créances</b>				
<i>Clients et comptes rattachés</i>	916 177	62 876	853 301	741 569
<i>Fournisseurs débiteurs</i>	22 687		22 687	20 723
<i>Personnel</i>	9 887		9 887	19 962
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>				
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	41 479		41 479	59 523
<i>Autres créances</i>	11 750		11 750	38 507
<b>Divers</b>				
<i>Avances et acomptes versés sur commandes</i>				
<i>Valeurs mobilières de placement</i>	25 000	31 071	-6 071	-6 071
<i>Disponibilités</i>	375 569		375 569	385 770
<i>Charges constatées d'avance</i>	76 601		76 601	66 764
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>1 677 021</b>	<b>93 947</b>	<b>1 583 074</b>	<b>1 627 142</b>
<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>				
<i>Prime de remboursement des obligations</i>				
<i>Ecart de conversion – Actif</i>				
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>1 867 896</b>	<b>253 090</b>	<b>1 614 806</b>	<b>1 676 807</b>



## Bilan

	Net au 31/08/25	Net au 31/08/24
<b>PASSIF</b>		
<i>Capital social ou individuel</i>	250 000	250 000
<i>Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...</i>		
<i>Ecarts de réévaluation</i>		
<i>Réserve légale</i>	25 000	25 000
<i>Réserves statutaires ou contractuelles</i>		
<i>Réserves réglementées</i>		
<i>Autres réserves</i>	266 875	395 432
<i>Report à nouveau</i>		
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>-198 848</b>	<b>-128 557</b>
<i>Subventions d'investissement</i>		
<i>Provisions réglementées</i>		
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>343 027</b>	<b>541 875</b>
<i>Produits des émissions de titres participatifs</i>		
<i>Avances conditionnées</i>		
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES</b>		
<i>Provisions pour risques</i>	42 800	63 800
<i>Provisions pour charges</i>	2 513	1 604
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>45 313</b>	<b>65 404</b>
<i>Emprunts obligataires convertibles</i>		
<i>Autres emprunts obligataires</i>		
<i>Emprunts</i>	8 703	24 572
<i>Découverts et concours bancaires</i>	1	
<i>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits</i>	8 704	24 572
<i>Emprunts et dettes financières diverses</i>		
<i>Emprunts et dettes financières diverses – Associés</i>	73 829	76 214
<i>Avances et acomptes reçus sur commandes en cours</i>	26 442	26 229
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	793 393	584 436
<i>Personnel</i>	35 534	48 597
<i>Organismes sociaux</i>	65 005	98 350
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>		
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	159 293	137 172
<i>Etat, Obligations cautionnées</i>		
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	7 795	9 650
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	267 627	293 769
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>		
<i>Autres dettes</i>	56 471	64 307
<i>Produits constatés d'avance</i>		
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>1 226 466</b>	<b>1 069 527</b>
<i>Ecarts de conversion – Passif</i>		
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>1 614 806</b>	<b>1 676 807</b>

## Compte de résultat

	du 01/09/24 au 31/08/25 12 mois	du 01/09/23 au 31/08/24 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>				
<i>Ventes de marchandises</i>				
<i>Production vendue</i>	3 831 664	3 931 110	-99 445	-2,53
<i>Production stockée</i>	-7 217	-78 128	70 911	-90,76
<i>Subventions d'exploitation</i>	11 500	16 333	-4 833	-29,59
<i>Autres produits</i>	294 460	84 107	210 352	250,10
<b>Total</b>	<b>4 130 407</b>	<b>3 953 422</b>	<b>176 985</b>	<b>4,48</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>				
<i>Achats de marchandises</i>				
<i>Variation de stock (m/ses)</i>				
<i>Achats de m.p &amp; aut.approv.</i>	1 266 469	1 115 353	151 116	13,55
<i>Variation de stock (m.p.)</i>	95 304	-9 842	105 147	NS
<i>Autres achats &amp; charges externes</i>	1 163 073	1 213 744	-50 671	-4,17
<i>Taxes et paiements assimilés</i>	37 049	35 129	1 921	5,47
<i>Salaires et Traitements</i>	1 217 642	1 277 776	-60 133	-4,71
<i>Charges sociales</i>	390 001	408 240	-18 239	-4,47
<i>Amortissements et provisions</i>	60 780	53 996	6 783	12,56
<i>Autres charges</i>	9 968	841	9 127	NS
<b>Total</b>	<b>4 240 286</b>	<b>4 095 236</b>	<b>145 050</b>	<b>3,54</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-109 879</b>	<b>-141 813</b>	<b>31 934</b>	<b>-22,52</b>
<i>Produits financiers</i>	3 397	1 103	2 294	208,01
<i>Charges financières</i>	4 210	5 410	-1 200	-22,18
<b>Résultat financier</b>	<b>-813</b>	<b>-4 307</b>	<b>3 494</b>	<b>-81,12</b>
<i>Opérations en commun</i>				
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>-110 692</b>	<b>-146 121</b>	<b>35 428</b>	<b>-24,25</b>
<i>Produits exceptionnels</i>	75 506	30 664	44 843	146,24
<i>Charges exceptionnelles</i>	163 662	13 100	150 563	NS
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>-88 156</b>	<b>17 564</b>	<b>-105 720</b>	<b>-601,92</b>
<i>Participation des salariés</i>				
<i>Impôts sur les bénéfices</i>				
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>-198 848</b>	<b>-128 557</b>	<b>-70 291</b>	<b>54,68</b>

## **Annexe**

## Synthèse de l'Annexe

	Applicable	Non applicable	Non significatif
– Faits caractéristiques et événements significatifs		x	
– Règles et méthodes comptables	x		
– Tableau des cinq derniers exercices		x	
<b>NOTES SUR LE BILAN ACTIF</b>			
– Actif immobilisé	x		
– Détail des immobilisations	x		
– Frais d'établissement		x	
– Frais de recherche et de développement		x	
– Fonds commercial		x	
– Intérêts immobilisés		x	
– Immobilisations en cours de production		x	
– Approche par composant		x	
– Estimation du portefeuille de TIAP		x	
– Détail des amortissements		x	
– Tests de dépréciation des immobilisations		x	
– Intérêts sur éléments de l'actif circulant		x	
– Stocks	x		
– Etat des échéances des dettes et des créances	x		
– Dettes et créances représentées par des effets de commerce		x	
– Charges constatées d'avance	x (Détail)		
– Produits à recevoir	x (Détail)		
– Informations sur la créance résultant du report en arrière des déficits		x	
– Dépréciation des stocks		x	
– Dépréciation des créances	x		
– Dépréciation des valeurs mobilières	x		
<b>NOTES SUR LE BILAN PASSIF</b>			
– Composition du capital social	x		
– Parts bénéficiaires		x	
– Obligations convertibles échangeables		x	
– Tableau d'affectation du résultat de l'exercice N-1	x		
– Provisions réglementées		x	
– Provisions pour risques et charges	x		
– Ecarts de conversion sur créances et dettes		x	
– Clause de réserve de propriété		x	
– Différences d'évaluation sur éléments fongibles	x		
– Actions propres		x	
– Règlement des difficultés des entreprises		x	
– Passifs sans évaluation fiable		x	
– Primes de remboursement d'emprunts		x	
– Éléments relevant de plusieurs postes de bilan		x	
– Produits constatés d'avance		x	
– Charges à payer	x (Détail)		
<b>NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT</b>			

## Synthèse de l'Annexe

	Applicable	Non applicable	Non significatif
– Ventilation du chiffre d'affaires net		x	
– Frais accessoires d'achat		x	
– Eléments imputables à un autre exercice			
– Opérations faites en commun		x	
– Transferts de charges d'exploitation et financières	x		
– Eléments financiers concernant les entreprises liées		x	
– Eléments exceptionnels imputables à un autre exercice			x
– Eléments exceptionnels	x		
– Transferts de charges exceptionnelles		x	
– Base de l'impôt sur les sociétés			x
– Ventilation de l'impôt sur les bénéfices		x	
– Incidence des modifications votées entre les dates de clôture et d'arrêté		x	
– Accroissements et allègements de la dette future d'impôt		x	
<b>AUTRES INFORMATIONS</b>			
– Evénements postérieurs à la clôture		x	
– Informations sur transactions effectuées sur les marchés de produits dérivés		x	
– Effectifs		x	
– Rémunération globale & par catégorie de dirigeants		x	
– Avances aux dirigeants		x	
– Liste des filiales		x	
– Identité de la société mère consolidant les comptes de la société		x	
– Engagements financiers donnés	x		
– Engagements financiers reçus		x	
– Dettes garanties par des sûretés réelles		x	
– Impôts sur les bénéfices – Intégration fiscale		x	
– Crédit-bail		x	
– Crédit-bail (Etat simplifié)	x		
– Engagement de retraite	x		
– Impact des évaluations fiscales dérogatoires		x	
– Aspects environnementaux		x	

## Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS E.T.C.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2025, dont le total est de 1 614 806 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 198 848 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2024 au 31/08/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

### Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/08/2025 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

### Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- \* Concessions, logiciels et brevets : 1 à 3 ans
- \* Installations techniques : 5 à 10 ans
- \* Matériel et outillage industriels : 3 à 8 ans
- \* Installations générales, agencements et aménagements divers : 3 à 10 ans
- \* Matériel de transport : 1 à 4 ans
- \* Matériel de bureau : 1 à 4 ans
- \* Matériel informatique : 3 ans
- \* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

## Règles et méthodes comptables

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

### Stocks

---

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

### Créances

---

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Provisions

---

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

### Frais d'émission des emprunts

---

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

### Produits et charges exceptionnels

---

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

### Engagement de retraite

---

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

## Notes sur le bilan

## Actif immobilisé

## Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial	110 221		110 221	
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	4 036		1 282	2 754
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>114 256</b>		<b>111 502</b>	<b>2 754</b>
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	20 768			20 768
– Installations générales, agencements aménagements divers	74 451			74 451
– Matériel de transport	61 588	450		62 038
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	17 197			17 197
– Emballages récupérables et divers				
– Immobilisations corporelles en cours				
– Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>174 004</b>	<b>450</b>		<b>174 454</b>
– Participations évaluées par mise en équivalence				
– Autres participations				
– Autres titres immobilisés	10 663	5		10 667
– Prêts et autres immobilisations financières	5 350	900	3 250	3 000
<b>Immobilisations financières</b>	<b>16 013</b>	<b>905</b>	<b>3 250</b>	<b>13 667</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>304 273</b>	<b>1 355</b>	<b>114 752</b>	<b>190 875</b>

## Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
<b>Ventilation des augmentations</b>				
<i>Virements de poste à poste</i>				
<i>Virements de l'actif circulant</i>				
<i>Acquisitions</i>		450	905	1 355
<i>Apports</i>				
<i>Créations</i>				
<i>Réévaluations</i>				
<b>Augmentations de l'exercice</b>		450	905	1 355
<b>Ventilation des diminutions</b>				
<i>Virements de poste à poste</i>				
<i>Virements vers l'actif circulant</i>				
<i>Cessions</i>	111 502		3 250	114 752
<i>Scissions</i>				
<i>Mises hors service</i>				
<b>Diminutions de l'exercice</b>	111 502		3 250	114 752

## Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
<i>– Frais d'établissement et de développement</i>				
<i>– Fonds commercial</i>		110 221	110 221	
<i>– Autres postes d'immobilisations incorporelles</i>	4 036		1 282	2 754
<b>Immobilisations incorporelles</b>	4 036	110 221	111 502	2 754
<i>– Terrains</i>				
<i>– Constructions sur sol propre</i>				
<i>– Constructions sur sol d'autrui</i>				
<i>– Installations générales, agencements et aménagement des constructions</i>				
<i>– Installations techniques, matériel et outillage industriels</i>	20 267	477		20 743
<i>– Installations générales, agencements aménagement divers</i>	72 951	500		73 451
<i>– Matériel de transport</i>	31 503	14 239		45 742
<i>– Matériel de bureau et informatique, mobilier</i>	15 631	822		16 452
<i>– Emballages récupérables et divers</i>				
<b>Immobilisations corporelles</b>	140 352	16 037		156 389
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	144 387	126 258	111 502	159 143

## Notes sur le bilan

## Actif circulant

## Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 081 580 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
<i>Créances rattachées à des participations</i>			
<i>Prêts</i>	2 700		2 700
<i>Autres</i>	300		300
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
<i>Créances Clients et Comptes rattachés</i>	916 177	835 229	80 948
<i>Autres</i>	85 802	85 802	
<i>Capital souscrit – appelé, non versé</i>			
<i>Charges constatées d'avance</i>	76 601	76 601	
<b>Total</b>	<b>1 081 580</b>	<b>997 632</b>	<b>83 948</b>
<i>Prêts accordés en cours d'exercice</i>	2 000		
<i>Prêts récupérés en cours d'exercice</i>	4 350		

## Produits à recevoir

	Montant
<i>Clients – factures à établir</i>	44 672
<i>Avoirs à recevoir sous traitants</i>	22 547
<i>Indemnités journalières à recevoir</i>	419
<i>Smabtp rembt IJ à recevoir</i>	601
<i>Carpa Cté Sud Ouest Amienois à rec.</i>	11 149
<i>Intérêts courus/cptes à terme</i>	6 071
<b>Total</b>	<b>85 458</b>

## Notes sur le bilan

### Dépréciation des actifs

#### Dépréciation des créances

Les créances font l'objet d'une dépréciation à hauteur de 62 876 euros. Par catégorie, les éléments significatifs sont :

	Montant
<i>Dépréciation des créances douteuses</i>	62 876
<b>TOTAL</b>	<b>62 876</b>

#### Dépréciation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières font l'objet d'une dépréciation à hauteur de 31 071 euros. Par catégorie de valeurs mobilières, les éléments significatifs sont :

	Montant
<i>Dépréciation placement Aristophyl ( RG au 16/02/2015 et en cours de liquidation)</i>	31 071
<b>TOTAL</b>	<b>31 071</b>

### Capitaux propres

#### Composition du capital social

Capital social d'un montant de 250 000,00 euros décomposé en 1 000 titres d'une valeur nominale de 250,00 euros.

## Notes sur le bilan

## Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 17/02/2025.

	Montant
<i>Report à Nouveau de l'exercice précédent</i>	
<i>Résultat de l'exercice précédent</i>	-128 557
<i>Prélèvements sur les réserves</i>	
<b>Total des origines</b>	<b>-128 557</b>
<i>Affectations aux réserves</i>	-128 557
<i>Distributions</i>	
<i>Autres répartitions</i>	
<i>Report à Nouveau</i>	
<b>Total des affectations</b>	<b>-128 557</b>

## Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/09/2024	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/08/2025
<i>Capital</i>	250 000				250 000
<i>Réserve légale</i>	25 000				25 000
<i>Réserves générales</i>	395 432	-128 557	-128 557		266 875
<i>Résultat de l'exercice</i>	-128 557	128 557	-198 848	-128 557	-198 848
<b>Total Capitaux Propres</b>	<b>541 875</b>		<b>-327 405</b>	<b>-128 557</b>	<b>343 027</b>

## Notes sur le bilan

## Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
<i>Litiges</i>	28 800		19 000		9 800
<i>Garanties données aux clients</i>					
<i>Pertes sur marchés à terme</i>					
<i>Amendes et pénalités</i>					
<i>Pertes de change</i>					
<i>Pensions et obligations similaires</i>					
<i>Pour impôts</i>					
<i>Renouvellement des immobilisations</i>					
<i>Gros entretien et grandes révisions</i>					
<i>Charges sociales et fiscales</i>					
<i>sur congés à payer</i>					
<i>Autres provisions pour risques et charges</i>	36 604	35 513	36 604		35 513
<b>Total</b>	<b>65 404</b>	<b>35 513</b>	<b>55 604</b>		<b>45 313</b>
<b>Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :</b>					
<i>Exploitation</i>		35 513	36 604		
<i>Financières</i>					
<i>Exceptionnelles</i>			19 000		

## – METHODE DE CALCUL DE LA PROVISION POUR RETENUES DE GARANTIE CLIENTS

Une dotation aux provisions pour risque de non recouvrement des retenues de garantie (RG) sur chantiers clients a été constituée à la clôture de l'exercice à hauteur de 2 513 euros.

Celle ci est déterminée selon les critères suivants :

- RG antérieures au 31/08/2021 total 1 089 HT dotation 100% soit 1 089 €
  - RG antérieures au 31/08/2022 total 582 HT dotation 75 % soit 436 €
  - RG antérieures au 31/08/2023 total 832 HT dotation 50 % soit 416 €
  - RG antérieures au 31/08/2024 total 2 285 HT dotation 25% soit 572 €
  - RG antérieures au 31/08/2025 total 411 HT dotation 0% soit 0 €
- soit un total RG HT de 5 199 € HT et un total de provision de l'exercice de 2 513 €

## –PROVISION POUR RISQUE DE NON RECOUVREMENT DES CREANCES CLIENTS

Une provision de 33 000 € a été constituée pour le risque de non recouvrement de certaines créances clients de plus de 180 jours .

## – PROVISION POUR LITIGES

Litige Mira BT/ Impôts

MIRA BT sous traitant d'ETC a fait l'objet d'une vérification de comptabilité en 2016. Il n'a pas pu présenter de comptabilité => ETC en sa qualité de donneur d'ordre a reçu un avis de mise en recouvrement en novembre 2018 mettant à sa charge une partie des cotisations d'impôt sur les sociétés due par la SARL MIRA BT ( 19 184 € en principal et 7 674 € de pénalités) .

 **Notes sur le bilan**

ETC a contesté la régularité de cet avis . Cette contestation a donné lieu a un rejet . L'administration a adressé un nouvel AMR en août 2019 . ETC a déposé une nouvelle réclamation qui a donné lieu a un rejet du 1/10/2019 . ETC a saisi le tribunal administratif le 13/11/2019 sollicitant l'annulation de l'AMR .

L'affaire est toujours en cours , une provision pour 19 000 € a été constatée au 31/08/2020 . En janvier 2022 , la DGFIP a procédé à une saisie administrative à tiers détenteur pour 26 858 € argumentant qu'un rejet avait été prononcé par le tribunal administratif de Cergy Pontoise le 3/12/2021 . En septembre 2022 , l'avocat de la Société ETC a rédigé un mémoire en appel en réponse au mémoire de l'administration fiscale notifié en avril 2022 . L'avocat avait estimé que l'administration fiscale aller perdre en appel .

Les poursuites ont été abandonnées le 8 octobre 2024 car rejet de l'appel le 3 octobre 2024.

La provision a été reprise.

Litige Construcao Cristina Amado :

Ce litige concerne le chantier du complexe aquatique à Croixrault où des travaux supplémentaires ont été effectués par le sous traitant la société Construcao Christina Amado en 2016/2017 .

L'arrêt de la cour d'appel d'Amiens du 29 septembre 2020 ( suite au jugement du tribunal de commerce de Saint Quentin du 23/11/2018 ) condamne la société ETC à payer à la Société Construcao Cristina Amado la somme de 7 362.58 € au titre du solde du marché sans la tenue de garantie et 2 500 € sur le fondement de l'article 700 du code de procédure civile . ( ETC a payé en 2018/2019 au soustraitant 14 474.26 € au titre des travaux supplémentaires et frais ainsi que 943.82 € au titre de la retenue de garantie ) .

Dans son courrier du 27 octobre 2020 , Me Bejin conseille de ne pas poursuivre la procédure en cour de Cassation .=> provision du litige pour 9 800 €

Ce litige est toujours en cours au 31/08/2025.

## Notes sur le bilan

## Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 200 024 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
<i>Emprunts obligataires convertibles</i>				
<i>Autres emprunts obligataires</i>				
<i>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :</i>				
– à 1 an au maximum à l'origine	1	1		
– à plus de 1 an à l'origine	8 703	6 714	1 989	
<i>Emprunts et dettes financières divers</i>				
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	793 393	793 393		
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	267 627	267 627		
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>				
<i>Groupes-Associés et autres dettes</i>	130 300	130 300		
<i>Produits constatés d'avance</i>				
<b>Total</b>	<b>1 200 024</b>	<b>1 198 035</b>	<b>1 989</b>	
<i>Emprunts souscrits en cours d'exercice</i>				
<i>Emprunts remboursés sur l'exercice</i>	15 869			
<i>Dettes contractées auprès des associés</i>				

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 72 876 euros.

Le montant du compte courant d'associé de la SARL Holding Zangare s'élève à 953 €

## Notes sur le bilan

## Charges à payer

	Montant
<i>Sous-traitance, Fact.non parvenues</i>	5 000
<i>Maintenance NP</i>	283
<i>Honoraires, Fact non parvenues</i>	11 856
<i>Frais actes cont.–Fact. non parv.</i>	840
<i>Services bancaires a payer</i>	478
<i>Associés – int. courus s/cptes ct.</i>	3 534
<i>Frais de déplacement CAP</i>	770
<i>Taxe d apprentissage CAP</i>	610
<i>Cont .Foncière des entreprises CAP</i>	1 225
<i>Cotizat.sur la VA des ent. CAP</i>	1 141
<i>T.v.s CAP</i>	2 813
<i>Taxe à l essieu à payer</i>	448
<i>Ass. transport–Fact. non parvenues</i>	9 352
<i>Ass. risq. ex.–Fact. non parvenues</i>	9 593
<i>Ass. risq soc – Fact. non parvenues</i>	75
<i>Intérêts des autres dettes à payer</i>	253
<b>Total</b>	<b>48 272</b>

## Autres informations

## Différence d'évaluation sur éléments fongibles

	Au prix du bilan	Au prix du marché
<i>Placement ARISTOPHIL</i>	25 000	
<b>TOTAL</b>	<b>25 000</b>	

## Comptes de régularisation

## Notes sur le bilan

## Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
<i>Carburant d avance</i>	4 203		
<i>Crédit bail d avance</i>	5 386		
<i>Locations mobilières d avance</i>	1 632		
<i>Entretiens effectués d avance</i>	211		
<i>Maintenance, période d avance</i>	737		
<i>Assurances, période d avance</i>	56 479		
<i>Documentation constatée d avance</i>	1 241		
<i>Commissions versées d avance</i>	970		
<i>Urios frais constatés d avance</i>	2 840		
<i>Honoraires constatés d avance</i>	1 049		
<i>Affranchissement constaté d avance</i>	534		
<i>Médecine du travail const.d avance</i>	1 320		
<b>Total</b>	<b>76 601</b>		

## Notes sur le compte de résultat

## Charges et produits d'exploitation et financiers

## Rémunération des commissaires aux comptes

## Résultat financier

	31/08/2025	31/08/2024
<i>Produits financiers de participation</i>		
<i>Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé</i>		
<i>Autres intérêts et produits assimilés</i>	3 397	1 103
<i>Reprises sur provisions et transferts de charge</i>		
<i>Différences positives de change</i>		
<i>Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement</i>		
<b>Total des produits financiers</b>	<b>3 397</b>	<b>1 103</b>
<i>Dotations financières aux amortissements et provisions</i>		
<i>Intérêts et charges assimilés</i>	4 210	5 410
<i>Différences négatives de change</i>		
<i>Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement</i>		
<b>Total des charges financières</b>	<b>4 210</b>	<b>5 410</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>-813</b>	<b>-4 307</b>

## Transferts de charges d'exploitation et financières

Nature	Exploitation	Financier
79131000 – Transfert charges externes invest.	20 957	
79144000 – Transfert de charges de personnel	108 098	
<i>Transfert de charges d'exploitation</i>	129 055	
<b>Total</b>	<b>129 055</b>	

## Charges et Produits exceptionnels

## Notes sur le compte de résultat

## Résultat exceptionnel

## Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
<i>Pénalités, amendes fiscales et pénales</i>	7 808	
<i>Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion</i>	42 384	
<i>Valeurs comptables des éléments d'actif cédés</i>	113 471	
<i>Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion</i>		53 256
<i>Produits des cessions d'éléments d'actif</i>		3 250
<i>Provisions pour risques et charges</i>		19 000
<b>TOTAL</b>	<b>163 662</b>	<b>75 506</b>

## Autres informations

### Engagements financiers

#### Engagements donnés

	Montant en euros
<i>Effets escomptés non échus</i>	
<i>Cautions bancaires (cautions de marché)</i>	216 860
<i>Avals et cautions</i>	216 860
<i>Engagements en matière de pensions</i>	
<i>Engagements de crédit-bail mobilier</i>	152 320
<i>Engagements de crédit-bail immobilier</i>	
<i>Autres engagements donnés</i>	
<b>Total</b>	<b>369 180</b>
<i>Dont concernant :</i>	
<i>Les dirigeants</i>	
<i>Les filiales</i>	
<i>Les participations</i>	
<i>Les autres entreprises liées</i>	
<i>Engagements assortis de suretés réelles</i>	

#### Crédit-Bail

Redevances HT restant dues sur opérations de crédit-bail mobilier : 152 319 euros.

#### Engagements de retraite

Aucun engagement n'a été valorisé en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées.

Les engagements de retraite sont traités actuellement dans l'entreprise de la manière suivante :

Pour les ouvriers ils sont garantis par le régime Btp-Prévoyance.

Pour les Etam & cadres ils sont couverts respectivement par les contrats:

– SMA VIE n°5147954919000

– Uff AG2R LA MONDIALE n° 1430058K002

– Swisslife n° V.1224.2605.00

Jean SAPHORES  
Hervé WOJTASZAK  
Emmanuelle VAN ISACKER  
François VANSTEENBERGHE  
Thomas CIMINO

Experts-comptables  
Commissaires aux Comptes

Gilles GOUHIER  
Commissaire aux Comptes

## **SAS ENTREPRISE TERNOISE DE CARRELAGE « E.T.C »**

*S.A.S. au capital de 250 000 Euros*  
Chemin Blanc  
Rue de Tergnier  
02800 BEAUTOR

### **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2025**

A l'assemblée générale de la société **SAS E.T.C**,

### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **SAS E.T.C** relatifs à l'exercice clos le 31 août 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

**Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.**

### **Fondement de l'opinion**

#### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> septembre 2024 à la date d'émission de notre rapport.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

99

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du Code de Commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne

Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

94

Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

SAINT-QUENTIN, le 5 février 2026

  
**Le Commissaire aux Comptes**  
**SOGAREX**  
**Gilles Gouhier**

**BILAN**

## Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/08/25	Net au 31/08/24
<b>ACTIF</b>				
<i>CAPITAL SOUSCRIT NON APELE</i>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
<i>Frais d'établissement</i>				
<i>Frais de recherche et de développement</i>				
<i>Concessions, brevets et droits assimilés</i>	2 754	2 754		
<i>Fonds commercial</i>				
<i>Autres immobilisations incorporelles</i>				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
<i>Terrains</i>				
<i>Constructions</i>				
<i>Installations techniques, matériel et outillage</i>	20 768	20 743	25	502
<i>Autres immobilisations corporelles</i>	153 686	135 646	18 040	33 150
<i>Immob. en cours / Avances &amp; acomptes</i>				
<b>Immobilisations financières</b>				
<i>Participations et créances rattachées</i>				
<i>Autres titres immobilisés</i>	10 667		10 667	10 663
<i>Prêts</i>	2 700		2 700	5 050
<i>Autres immobilisations financières</i>	300		300	300
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>190 875</b>	<b>159 143</b>	<b>31 732</b>	<b>49 665</b>
<b>Stocks</b>				
<i>Matières premières et autres approv.</i>	130 850		130 850	226 155
<i>En cours de production de biens</i>	67 022		67 022	74 239
<i>En cours de production de services</i>				
<i>Produits intermédiaires et finis</i>				
<i>Marchandises</i>				
<b>Créances</b>				
<i>Clients et comptes rattachés</i>	916 177	62 876	853 301	741 569
<i>Fournisseurs débiteurs</i>	22 687		22 687	20 723
<i>Personnel</i>	9 887		9 887	19 962
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>				
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	41 479		41 479	59 523
<i>Autres créances</i>	11 750		11 750	38 507
<b>Divers</b>				
<i>Avances et acomptes versés sur commandes</i>				
<i>Valeurs mobilières de placement</i>	25 000	31 071	-6 071	-6 071
<i>Disponibilités</i>	375 569		375 569	385 770
<i>Charges constatées d'avance</i>	76 601		76 601	66 764
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>1 677 021</b>	<b>93 947</b>	<b>1 583 074</b>	<b>1 627 142</b>
<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>				
<i>Prime de remboursement des obligations</i>				
<i>Ecart de conversion – Actif</i>				
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>1 867 896</b>	<b>253 090</b>	<b>1 614 806</b>	<b>1 676 807</b>



1/20

## Bilan

	Net au 31/08/25	Net au 31/08/24
<b>PASSIF</b>		
<i>Capital social ou individuel</i>	250 000	250 000
<i>Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...</i>		
<i>Ecart de réévaluation</i>		
<i>Réserve légale</i>	25 000	25 000
<i>Réserves statutaires ou contractuelles</i>		
<i>Réserves réglementées</i>		
<i>Autres réserves</i>	266 875	395 432
<i>Report à nouveau</i>		
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>-198 848</b>	<b>-128 557</b>
<i>Subventions d'investissement</i>		
<i>Provisions réglementées</i>		
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>343 027</b>	<b>541 875</b>
<i>Produits des émissions de titres participatifs</i>		
<i>Avances conditionnées</i>		
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES</b>		
<i>Provisions pour risques</i>	42 800	63 800
<i>Provisions pour charges</i>	2 513	1 604
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>45 313</b>	<b>65 404</b>
<i>Emprunts obligataires convertibles</i>		
<i>Autres emprunts obligataires</i>		
<i>Emprunts</i>	8 703	24 572
<i>Découverts et concours bancaires</i>	1	
<i>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits</i>	8 704	24 572
<i>Emprunts et dettes financières diverses</i>		
<i>Emprunts et dettes financières diverses – Associés</i>	73 829	76 214
<i>Avances et acomptes reçus sur commandes en cours</i>	26 442	26 229
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	793 393	584 436
<i>Personnel</i>	35 534	48 597
<i>Organismes sociaux</i>	65 005	98 350
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>		
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	159 293	137 172
<i>Etat, Obligations cautionnées</i>		
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	7 795	9 650
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	267 627	293 769
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>		
<i>Autres dettes</i>	56 471	64 307
<i>Produits constatés d'avance</i>		
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>1 226 466</b>	<b>1 069 527</b>
<i>Ecarts de conversion – Passif</i>		
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>1 614 806</b>	<b>1 676 807</b>



2/20

# COMPTE DE RESULTAT

## Compte de résultat

	du 01/09/24 au 31/08/25 12 mois	du 01/09/23 au 31/08/24 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>				
<i>Ventes de marchandises</i>				
<i>Production vendue</i>	3 831 664	3 931 110	-99 445	-2,53
<i>Production stockée</i>	-7 217	-78 128	70 911	-90,76
<i>Subventions d'exploitation</i>	11 500	16 333	-4 833	-29,59
<i>Autres produits</i>	294 460	84 107	210 352	250,10
<b>Total</b>	<b>4 130 407</b>	<b>3 953 422</b>	<b>176 985</b>	<b>4,48</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>				
<i>Achats de marchandises</i>				
<i>Variation de stock (m/ses)</i>				
<i>Achats de m.p &amp; aut.approv.</i>	1 266 469	1 115 353	151 116	13,55
<i>Variation de stock (m.p.)</i>	95 304	-9 842	105 147	NS
<i>Autres achats &amp; charges externes</i>	1 163 073	1 213 744	-50 671	-4,17
<i>Taxes et paiements assimilés</i>	37 049	35 129	1 921	5,47
<i>Salaires et Traitements</i>	1 217 642	1 277 776	-60 133	-4,71
<i>Charges sociales</i>	390 001	408 240	-18 239	-4,47
<i>Amortissements et provisions</i>	60 780	53 996	6 783	12,56
<i>Autres charges</i>	9 968	841	9 127	NS
<b>Total</b>	<b>4 240 286</b>	<b>4 095 236</b>	<b>145 050</b>	<b>3,54</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-109 879</b>	<b>-141 813</b>	<b>31 934</b>	<b>-22,52</b>
<i>Produits financiers</i>	3 397	1 103	2 294	208,01
<i>Charges financières</i>	4 210	5 410	-1 200	-22,18
<b>Résultat financier</b>	<b>-813</b>	<b>-4 307</b>	<b>3 494</b>	<b>-81,12</b>
<i>Opérations en commun</i>				
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>-110 692</b>	<b>-146 121</b>	<b>35 428</b>	<b>-24,25</b>
<i>Produits exceptionnels</i>	75 506	30 664	44 843	146,24
<i>Charges exceptionnelles</i>	163 662	13 100	150 563	NS
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>-88 156</b>	<b>17 564</b>	<b>-105 720</b>	<b>-601,92</b>
<i>Participation des salariés</i>				
<i>Impôts sur les bénéfices</i>				
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>-198 848</b>	<b>-128 557</b>	<b>-70 291</b>	<b>54,68</b>



3/20

**ANNEXE**

## Synthèse de l'Annexe

	Applicable	Non applicable	Non significatif
– Faits caractéristiques et événements significatifs		x	
– Règles et méthodes comptables	x		
– Tableau des cinq derniers exercices		x	
<b>NOTES SUR LE BILAN ACTIF</b>			
– Actif immobilisé	x		
– Détail des immobilisations	x		
– Frais d'établissement		x	
– Frais de recherche et de développement		x	
– Fonds commercial		x	
– Intérêts immobilisés		x	
– Immobilisations en cours de production		x	
– Approche par composant		x	
– Estimation du portefeuille de TIAP		x	
– Détail des amortissements		x	
– Tests de dépréciation des immobilisations		x	
– Intérêts sur éléments de l'actif circulant		x	
– Stocks	x		
– Etat des échéances des dettes et des créances	x		
– Dettes et créances représentées par des effets de commerce		x	
– Charges constatées d'avance	x (Détail)		
– Produits à recevoir	x (Détail)		
– Informations sur la créance résultant du report en arrière des déficits		x	
– Dépréciation des stocks		x	
– Dépréciation des créances	x		
– Dépréciation des valeurs mobilières	x		
<b>NOTES SUR LE BILAN PASSIF</b>			
– Composition du capital social	x		
– Parts bénéficiaires		x	
– Obligations convertibles échangeables		x	
– Tableau d'affectation du résultat de l'exercice N-1	x		
– Provisions réglementées		x	
– Provisions pour risques et charges	x		
– Ecarts de conversion sur créances et dettes		x	
– Clause de réserve de propriété		x	
– Différences d'évaluation sur éléments fongibles	x		
– Actions propres		x	
– Règlement des difficultés des entreprises		x	
– Passifs sans évaluation fiable		x	
– Primes de remboursement d'emprunts		x	
– Éléments relevant de plusieurs postes de bilan		x	
– Produits constatés d'avance		x	
– Charges à payer	x (Détail)		
<b>NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT</b>			



4/20

## Synthèse de l'Annexe

	Applicable	Non applicable	Non significatif
– Ventilation du chiffre d'affaires net		x	
– Frais accessoires d'achat		x	
– Eléments imputables à un autre exercice			
– Opérations faites en commun		x	
– Transferts de charges d'exploitation et financières	x		
– Eléments financiers concernant les entreprises liées		x	
– Eléments exceptionnels imputables à un autre exercice			x
– Eléments exceptionnels	x		
– Transferts de charges exceptionnelles		x	
– Base de l'impôt sur les sociétés			x
– Ventilation de l'impôt sur les bénéfices		x	
– Incidence des modifications votées entre les dates de clôture et d'arrêté		x	
– Accroissements et allègements de la dette future d'impôt		x	
<b>AUTRES INFORMATIONS</b>			
– Evénements postérieurs à la clôture		x	
– Informations sur transactions effectuées sur les marchés de produits dérivés		x	
– Effectifs		x	
– Rémunération globale & par catégorie de dirigeants		x	
– Avances aux dirigeants		x	
– Liste des filiales		x	
– Identité de la société mère consolidant les comptes de la société		x	
– Engagements financiers donnés	x		
– Engagements financiers reçus		x	
– Dettes garanties par des sûretés réelles		x	
– Impôts sur les bénéfices – Intégration fiscale		x	
– Crédit-bail		x	
– Crédit-bail (Etat simplifié)	x		
– Engagement de retraite	x		
– Impact des évaluations fiscales dérogatoires		x	
– Aspects environnementaux		x	

## Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS E.T.C.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2025, dont le total est de 1 614 806 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 198 848 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2024 au 31/08/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

### Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/08/2025 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

### Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- \* Concessions, logiciels et brevets : 1 à 3 ans
- \* Installations techniques : 5 à 10 ans
- \* Matériel et outillage industriels : 3 à 8 ans
- \* Installations générales, agencements et aménagements divers : 3 à 10 ans
- \* Matériel de transport : 1 à 4 ans
- \* Matériel de bureau : 1 à 4 ans
- \* Matériel informatique : 3 ans
- \* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

## Règles et méthodes comptables

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

### Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

### Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

### Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

### Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.



7/20

## Notes sur le bilan

## Actif immobilisé

## Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial	110 221		110 221	
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	4 036		1 282	2 754
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>114 256</b>		<b>111 502</b>	<b>2 754</b>
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	20 768			20 768
– Installations générales, agencements aménagement divers	74 451			74 451
– Matériel de transport	61 588	450		62 038
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	17 197			17 197
– Emballages récupérables et divers				
– Immobilisations corporelles en cours				
– Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>174 004</b>	<b>450</b>		<b>174 454</b>
– Participations évaluées par mise en équivalence				
– Autres participations				
– Autres titres immobilisés	10 663	5		10 667
– Prêts et autres immobilisations financières	5 350	900	3 250	3 000
<b>Immobilisations financières</b>	<b>16 013</b>	<b>905</b>	<b>3 250</b>	<b>13 667</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>304 273</b>	<b>1 355</b>	<b>114 752</b>	<b>190 875</b>



## Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
<b>Ventilation des augmentations</b>				
<i>Virements de poste à poste</i>				
<i>Virements de l'actif circulant</i>				
<i>Acquisitions</i>		450	905	1 355
<i>Apports</i>				
<i>Créations</i>				
<i>Réévaluations</i>				
<b>Augmentations de l'exercice</b>		450	905	1 355
<b>Ventilation des diminutions</b>				
<i>Virements de poste à poste</i>				
<i>Virements vers l'actif circulant</i>				
<i>Cessions</i>	111 502		3 250	114 752
<i>Scissions</i>				
<i>Mises hors service</i>				
<b>Diminutions de l'exercice</b>	111 502		3 250	114 752

## Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
<i>- Frais d'établissement et de développement</i>				
<i>- Fonds commercial</i>		110 221	110 221	
<i>- Autres postes d'immobilisations incorporelles</i>	4 036		1 282	2 754
<b>Immobilisations incorporelles</b>	4 036	110 221	111 502	2 754
<i>- Terrains</i>				
<i>- Constructions sur sol propre</i>				
<i>- Constructions sur sol d'autrui</i>				
<i>- Installations générales, agencements et aménagement des constructions</i>				
<i>- Installations techniques, matériel et outillage industriels</i>	20 267	477		20 743
<i>- Installations générales, agencements aménagement divers</i>	72 951	500		73 451
<i>- Matériel de transport</i>	31 503	14 239		45 742
<i>- Matériel de bureau et informatique, mobilier</i>	15 631	822		16 452
<i>- Emballages récupérables et divers</i>				
<b>Immobilisations corporelles</b>	140 352	16 037		156 389
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	144 387	126 258	111 502	159 143

## Notes sur le bilan

## Actif circulant

## Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 081 580 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
<i>Créances rattachées à des participations</i>			
<i>Prêts</i>	2 700		2 700
<i>Autres</i>	300		300
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
<i>Créances Clients et Comptes rattachés</i>	916 177	835 229	80 948
<i>Autres</i>	85 802	85 802	
<i>Capital souscrit – appelé, non versé</i>			
<i>Charges constatées d'avance</i>	76 601	76 601	
<b>Total</b>	<b>1 081 580</b>	<b>997 632</b>	<b>83 948</b>
<i>Prêts accordés en cours d'exercice</i>	2 000		
<i>Prêts récupérés en cours d'exercice</i>	4 350		

## Produits à recevoir

	Montant
<i>Clients – factures à établir</i>	44 672
<i>Avoirs à recevoir sous traitants</i>	22 547
<i>Indemnités journalières à recevoir</i>	419
<i>Smabtp rembt IJ à recevoir</i>	601
<i>Carpa Cté Sud Ouest Amienois à rec.</i>	11 149
<i>Intérêts courus/cptes à terme</i>	6 071
<b>Total</b>	<b>85 458</b>

## Notes sur le bilan

## Dépréciation des actifs

## Dépréciation des créances

Les créances font l'objet d'une dépréciation à hauteur de 62 876 euros. Par catégorie, les éléments significatifs sont :

	Montant
<i>Dépréciation des créances douteuses</i>	62 876
<b>TOTAL</b>	<b>62 876</b>

## Dépréciation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières font l'objet d'une dépréciation à hauteur de 31 071 euros. Par catégorie de valeurs mobilières, les éléments significatifs sont :

	Montant
<i>Dépréciation placement Aristophyl ( RG au 16/02/2015 et en cours de liquidation)</i>	31 071
<b>TOTAL</b>	<b>31 071</b>

## Capitaux propres

## Composition du capital social

Capital social d'un montant de 250 000,00 euros décomposé en 1 000 titres d'une valeur nominale de 250,00 euros.



11/20

## Notes sur le bilan

## Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 17/02/2025.

	Montant
<i>Report à Nouveau de l'exercice précédent</i>	
<i>Résultat de l'exercice précédent</i>	-128 557
<i>Prélèvements sur les réserves</i>	
<b>Total des origines</b>	<b>-128 557</b>
<i>Affectations aux réserves</i>	
<i>Distributions</i>	-128 557
<i>Autres répartitions</i>	
<i>Report à Nouveau</i>	
<b>Total des affectations</b>	<b>-128 557</b>

## Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/09/2024	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/08/2025
<i>Capital</i>	250 000				250 000
<i>Réserve légale</i>	25 000				25 000
<i>Réserves générales</i>	395 432	-128 557	-128 557		266 875
<i>Résultat de l'exercice</i>	-128 557	128 557	-198 848	-128 557	-198 848
<b>Total Capitaux Propres</b>	<b>541 875</b>		<b>-327 405</b>	<b>-128 557</b>	<b>343 027</b>

## Notes sur le bilan

## Provisions

## Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
<i>Litiges</i>	28 800		19 000		9 800
<i>Garanties données aux clients</i>					
<i>Pertes sur marchés à terme</i>					
<i>Amendes et pénalités</i>					
<i>Pertes de change</i>					
<i>Pensions et obligations similaires</i>					
<i>Pour impôts</i>					
<i>Renouvellement des immobilisations</i>					
<i>Gros entretien et grandes révisions</i>					
<i>Charges sociales et fiscales</i>					
<i>sur congés à payer</i>					
<i>Autres provisions pour risques et charges</i>	36 604	35 513	36 604		35 513
<b>Total</b>	<b>65 404</b>	<b>35 513</b>	<b>55 604</b>		<b>45 313</b>
<b>Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :</b>					
<i>Exploitation</i>		35 513	36 604		
<i>Financières</i>					
<i>Exceptionnelles</i>			19 000		

## – METHODE DE CALCUL DE LA PROVISION POUR RETENUES DE GARANTIE CLIENTS

Une dotation aux provisions pour risque de non recouvrement des retenues de garantie (RG) sur chantiers clients a été constituée à la clôture de l'exercice à hauteur de 2 513 euros.

Celle ci est déterminée selon les critères suivants :

- RG antérieures au 31/08/2021 total 1 089 HT dotation 100% soit 1 089 €
  - RG antérieures au 31/08/2022 total 582 HT dotation 75 % soit 436 €
  - RG antérieures au 31/08/2023 total 832 HT dotation 50 % soit 416 €
  - RG antérieures au 31/08/2024 total 2 285 HT dotation 25% soit 572 €
  - RG antérieures au 31/08/2025 total 411 HT dotation 0% soit 0 €
- soit un total RG HT de 5 199 € HT et un total de provision de l'exercice de 2 513 €

## –PROVISION POUR RISQUE DE NON RECOUVREMENT DES CREANCES CLIENTS

Une provision de 33 000 € a été constituée pour le risque de non recouvrement de certaines créances clients de plus de 180 jours .

## – PROVISION POUR LITIGES

Litige Mira BT/ Impôts

MIRA BT sous traitant d'ETC a fait l'objet d'une vérification de comptabilité en 2016. Il n'a pas pu présenter de comptabilité => ETC en sa qualité de donneur d'ordre a reçu un avis de mise en recouvrement en novembre 2018 mettant à sa charge une partie des cotisations d'impôt sur les sociétés due par la SARL MIRA BT ( 19 184 € en principal et 7 674 € de pénalités) .



## Notes sur le bilan

ETC a contesté la régularité de cet avis . Cette contestation a donné lieu a un rejet . L'administration a adressé un nouvel AMR en août 2019 . ETC a déposé une nouvelle réclamation qui a donné lieu a un rejet du 1/10/2019 . ETC a saisi le tribunal administratif le 13/11/2019 sollicitant l'annulation de l'AMR .

L'affaire est toujours en cours , une provision pour 19 000 € a été constatée au 31/08/2020 . En janvier 2022 , la DGFIP a procédé à une saisie administrative à tiers détenteur pour 26 858 € argumentant qu'un rejet avait été prononcé par le tribunal administratif de Cergy Pontoise le 3/12/2021 . En septembre 2022 , l'avocat de la Société ETC a rédigé un mémoire en appel en réponse au mémoire de l'administration fiscale notifié en avril 2022 . L'avocat avait estimé que l'administration fiscale aller perdre en appel .

Les poursuites ont été abandonnées le 8 octobre 2024 car rejet de l'appel le 3 octobre 2024.

La provision a été reprise.

Litige Construcao Cristina Amado :

Ce litige concerne le chantier du complexe aquatique à Croixrault où des travaux supplémentaires ont été effectués par le sous traitant la société Construcao Christina Amado en 2016/2017 .

L'arrêt de la cour d'appel d'Amiens du 29 septembre 2020 ( suite au jugement du tribunal de commerce de Saint Quentin du 23/11/2018 ) condamne la société ETC à payer à la Société Construcao Cristina Amado la somme de 7 362.58 € au titre su solde du marché sans la tenue de garantie et 2 500 € sur le fondement de l'article 700 du code de procédure civile . ( ETC a payé en 2018/2019 au soustraitant 14 474.26 € au titre des travaux supplémentaireset frais ainsi que 943.82 € au titre de la retenue de garantie ) .

Dans son courrier du 27 octobre 2020 , Me Bejin conseille de ne pas poursuivre la procédure en cour de Cassation .=> provision du litige pour 9 800 €

Ce litige est toujours en cours au 31/08/2025.



14/20

## Notes sur le bilan

## Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 200 024 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
<i>Emprunts obligataires convertibles</i>				
<i>Autres emprunts obligataires</i>				
<i>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :</i>				
– à 1 an au maximum à l'origine	1	1		
– à plus de 1 an à l'origine	8 703	6 714	1 989	
<i>Emprunts et dettes financières divers</i>				
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	793 393	793 393		
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	267 627	267 627		
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>				
<i>Groupes–Associés et autres dettes</i>	130 300	130 300		
<i>Produits constatés d'avance</i>				
<b>Total</b>	<b>1 200 024</b>	<b>1 198 035</b>	<b>1 989</b>	
<i>Emprunts souscrits en cours d'exercice</i>				
<i>Emprunts remboursés sur l'exercice</i>	15 869			
<i>Dettes contractées auprès des associés</i>				

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 72 876 euros.

Le montant du compte courant d'associé de la SARL Holding Zangare s'élève à 953 €



15/20

## Notes sur le bilan

## Charges à payer

	Montant
<i>Sous-traitance, Fact.non parvenues</i>	5 000
<i>Maintenance NP</i>	283
<i>Honoraires, Fact non parvenues</i>	11 856
<i>Frais actes cont.–Fact. non parv.</i>	840
<i>Services bancaires a payer</i>	478
<i>Associés – int. courus s/ptes ct.</i>	3 534
<i>Frais de déplacement CAP</i>	770
<i>Taxe d'apprentissage CAP</i>	610
<i>Cont .Foncière des entreprises CAP</i>	1 225
<i>Cotizat.sur la VA des ent. CAP</i>	1 141
<i>T.v.s CAP</i>	2 813
<i>Taxe à l'essieu à payer</i>	448
<i>Ass. transport–Fact. non parvenues</i>	9 352
<i>Ass. risq. ex.–Fact. non parvenues</i>	9 593
<i>Ass. risq soc – Fact. non parvenues</i>	75
<i>Intérêts des autres dettes à payer</i>	253
<b>Total</b>	<b>48 272</b>

## Autres informations

## Différence d'évaluation sur éléments fongibles

	Au prix du bilan	Au prix du marché
<i>Placement ARISTOPHIL</i>	25 000	
<b>TOTAL</b>	<b>25 000</b>	

## Comptes de régularisation



16/20

## Notes sur le bilan

## Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
<i>Carburant d avance</i>	4 203		
<i>Crédit bail d avance</i>	5 386		
<i>Locations mobilières d avance</i>	1 632		
<i>Entretiens effectués d avance</i>	211		
<i>Maintenance, période d avance</i>	737		
<i>Assurances, période d avance</i>	56 479		
<i>Documentation constatée d avance</i>	1 241		
<i>Commissions versées d avance</i>	970		
<i>Urios frais constatés d avance</i>	2 840		
<i>Honoraires constatés d avance</i>	1 049		
<i>Affranchissement constaté d avance</i>	534		
<i>Médecine du travail const.d avance</i>	1 320		
<b>Total</b>	<b>76 601</b>		



17/20

## Notes sur le compte de résultat

## Charges et produits d'exploitation et financiers

## Rémunération des commissaires aux comptes

## Résultat financier

	31/08/2025	31/08/2024
<i>Produits financiers de participation</i>		
<i>Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé</i>		
<i>Autres intérêts et produits assimilés</i>	3 397	1 103
<i>Reprises sur provisions et transferts de charge</i>		
<i>Différences positives de change</i>		
<i>Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement</i>		
<b>Total des produits financiers</b>	<b>3 397</b>	<b>1 103</b>
<i>Dotations financières aux amortissements et provisions</i>		
<i>Intérêts et charges assimilées</i>	4 210	5 410
<i>Différences négatives de change</i>		
<i>Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement</i>		
<b>Total des charges financières</b>	<b>4 210</b>	<b>5 410</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>-813</b>	<b>-4 307</b>

## Transferts de charges d'exploitation et financières

Nature	Exploitation	Financier
79131000 – Transfert charges externes invest.	20 957	
79144000 – Transfert de charges de personnel	108 098	
Transfert de charges d'exploitation	129 055	
<b>Total</b>	<b>129 055</b>	

## Charges et Produits exceptionnels



18/20

## Notes sur le compte de résultat

## Résultat exceptionnel

## Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
<i>Pénalités, amendes fiscales et pénales</i>	7 808	
<i>Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion</i>	42 384	
<i>Valeurs comptables des éléments d'actif cédés</i>	113 471	
<i>Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion</i>		53 256
<i>Produits des cessions d'éléments d'actif</i>		3 250
<i>Provisions pour risques et charges</i>		19 000
<b>TOTAL</b>	<b>163 662</b>	<b>75 506</b>

## Autres informations

### Engagements financiers

### Engagements donnés

	Montant en euros
<i>Effets escomptés non échus</i>	
<i>Cautions bancaires (cautions de marché)</i>	216 860
<i>Avals et cautions</i>	216 860
<i>Engagements en matière de pensions</i>	
<i>Engagements de crédit-bail mobilier</i>	152 320
<i>Engagements de crédit-bail immobilier</i>	
<i>Autres engagements donnés</i>	
<b>Total</b>	<b>369 180</b>
<i>Dont concernant :</i>	
<i>Les dirigeants</i>	
<i>Les filiales</i>	
<i>Les participations</i>	
<i>Les autres entreprises liées</i>	
<i>Engagements assortis de suretés réelles</i>	

### Crédit-Bail

Redevances HT restant dues sur opérations de crédit-bail mobilier : 152 319 euros.

### Engagements de retraite

Aucun engagement n'a été valorisé en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées.

Les engagements de retraite sont traités actuellement dans l'entreprise de la manière suivante :

Pour les ouvriers ils sont garantis par le régime Btp-Prévoyance.

Pour les Etam & cadres ils sont couverts respectivement par les contrats:

- SMAVIE n°5147954919000
- Uff AG2R LA MONDIALE n° 1430058K002
- Swisslife n° V.1224.2605.00



20/20